

À l'attention de

XXXX

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXX

À Dégelis, le XXXXXXXXX 2022.

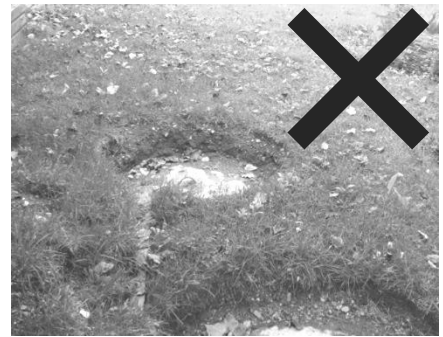
La vidange de votre installation septique située au XXXXXXXXXX dans la municipalité de XXXXXXXXXX est prévue cette année. **Cette vidange sera réalisée** par l'entreprise Simetech Environnement, **à partir du XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 2022**, conformément à la réglementation en vigueur et tel que spécifié dans les règlements de votre municipalité :

- ✓ Votre **numéro civique doit être clairement affiché** en bordure de chemin.
- ✓ Vous devez **localiser les accès de votre installation septique**. Utilisez un repère facilement visible et enlevez ce qui pourrait bloquer l'accès au camion.
- ✓ **Tous les couvercles doivent être accessibles**, c'est-à-dire dégagés d'au moins 10 cm (4") autour, de tout obstacle, terre, gazon, etc. S'ils sont mal dégagés, de la terre pourrait tomber dans le fond et causer des problèmes à l'installation. Les opérateurs ne sont pas tenus de réaliser une vidange si les couvercles ne sont pas bien dégagés.

Assez dégagé : **bien**



Pas assez dégagé : **mauvais**



- ✓ Votre installation est peut-être munie d'un **pré-filtre** et vous êtes responsable de son entretien (voir infos au verso).
- ✓ Si vous avez des animaux domestiques, tenez-les à l'écart et à distance sécuritaire de l'installation.
- ✓ L'entreprise, une fois la vidange effectuée, vous laissera un avis indiquant les opérations réalisées.

Veuillez rendre accessibles tous les couvercles avant la date indiquée précédemment.

Si vous avez des indications spécifiques pour pouvoir accéder à votre installation septique, **veuillez nous avertir avant cette date**.

Pour plus d'information, consultez le verso ou communiquez avec la RIDT au numéro ci-dessous.

Notez que la période de vidange peut s'étaler sur plusieurs jours dans votre municipalité.

Si l'entrepreneur ne peut réaliser la vidange lors du premier passage (pas de n° civique, installation non identifiée, couvercles non dégagés, ...), la RIDT vous fera parvenir un autre courrier pour vous faire part du problème rencontré.

Vous devrez alors contacter la RIDT dans le délai indiqué pour planifier un second passage. Sans nouvelle de votre part, la vidange ne sera pas replanifiée et des frais supplémentaires pourraient s'appliquer, si vous demandez une vidange en dehors de la cédule prévue.

**Merci de votre collaboration.**

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LA VIDANGE DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE

En fonction du type d'installation septique que vous possédez, deux modes de vidanges sont possibles

- **La vidange sélective** *priorisée dans les cas de fosse septique conventionnelle*  
Le procédé consiste à pomper séparément le liquide, dans un compartiment du camion, et les boues dans un autre compartiment. Le liquide est, par la suite, retourné dans la fosse et les boues vers un traitement adéquat.

Pourquoi ce type de vidange ? Une fosse septique a besoin d'eau en tout temps à l'intérieur pour fonctionner correctement. De plus, ce type de vidange :

- Maintien l'activité des micro-organismes dans la fosse septique
- Assure un équilibre de pression entre le sol et l'intérieur de la fosse septique
- Évite le transport et le traitement inutile de ce volume d'eau

Cette façon de faire répond au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

- **La vidange totale** *doit être réalisée sur les puisards, fosses de rétention ou pour les désaffectations*  
La vidange est réalisée complètement et il n'y a aucun retour de liquide dans l'installation.  
L'ensemble du contenu de la fosse est transporté vers un traitement adéquat.

Dans les deux cas, il se peut que des roches ou des cailloux restent au fond de l'installation, après la vidange. Ils ne peuvent être pompés car risquent de briser les équipements de vidange ou de traitement.

Si votre installation est de type «Bionest», informez la RIDT rapidement car la pompe ne doit pas être en fonction lors de la vidange.

*Les fosses septiques conventionnelles sont munies de deux couvercles de vidange puisqu'elles ont deux compartiments. Il est important que les deux couvercles soient dégagés pour que la vidange soit correctement effectuée.*

### Quelques conseils pour l'entretien de votre installation

- Votre fosse septique digère très mal tout ce qui peut résister à la décomposition. On ne peut pas y déverser des mégots de cigarettes, des serviettes hygiéniques ou tout autre déchet.
- Ne jetez jamais d'antibiotiques ou de produits chimiques dans les toilettes ou les éviers car ils détruisent les bactéries.
- Faites des petites brassées de lavage afin de ne pas surcharger votre installation septique.
- **Votre fosse septique est peut-être munie d'un préfiltre.**  
**Un entretien régulier** de celui-ci **est essentiel** au bon fonctionnement de votre installation (1 à 2 fois par année).

### Vous êtes responsables de l'entretien de ce préfiltre.

*Les employés de Simetech Environnement ne sont pas autorisés à l'effectuer.*

Avant de commencer cet entretien, il est très important de mettre des gants en latex et une protection pour vos yeux.

- ✓ Ouvrez le deuxième couvercle de votre fosse septique, celui juste avant le champ d'épuration.
- ✓ Enlevez le filtre de la fosse, et assurez-vous de le garder toujours au-dessus de l'ouverture.  
Il est préférable de faire le nettoyage du filtre au-dessus de la première ouverture de la fosse pour éviter d'envoyer les particules en suspension vers le champ d'épuration.
- ✓ Avec un tuyau d'arrosage, nettoyez les particules de votre filtre, laissant l'eau tomber dans la fosse.
- ✓ Remettre en place le filtre et les couvercles de la fosse.

Quelques semaines après une vidange, une fois le niveau d'eau revenu à la normale, il est bon de vérifier l'état du préfiltre et vérifier que celui-ci n'est pas obstrué par des matières.